

Le **CHSCT** de votre entreprise,
le **médecin du travail** et la **CRAMIF** peuvent
vous aider à évaluer le risque et à mettre en place
des mesures de prévention adaptées

Vous voulez
en savoir plus :

www.cramif.fr
www.inrs.fr



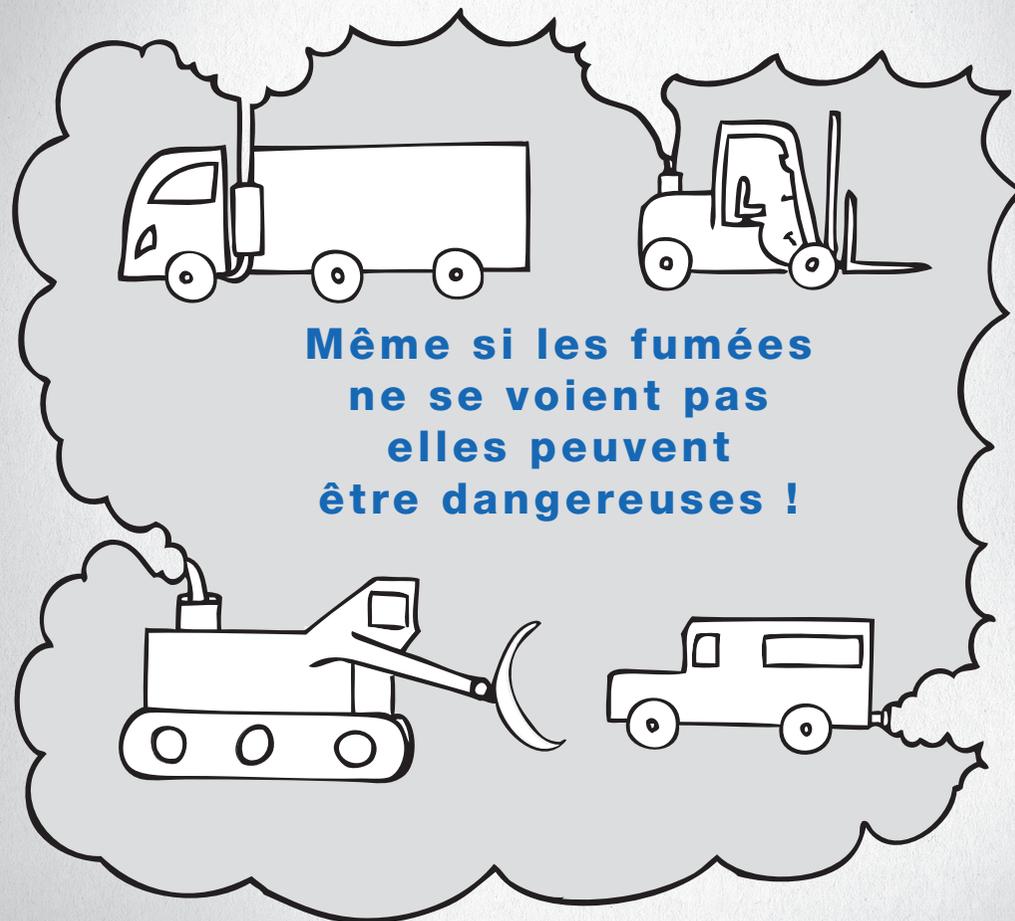
www.cramif.fr

Caisse Régionale
d'Assurance Maladie d'Ile-de-France
17-19 avenue de Flandre 75954 PARIS CEDEX 19

Direction Régionale
des Risques Professionnels

DTE 223

FUMÉES D'ÉCHAPPEMENT DES MOTEURS DIESEL en milieu de travail



Réalisation : Chaîne graphique CRAMIF - Maquette : J. BREQUEL - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2013 - Impression : Reprographie CRAMIF

www.cramif.fr

SECURITE SOCIALE

 l'Assurance
Maladie

RISQUES PROFESSIONNELS
Ile-de-France

Impact des fumées d'échappement de moteurs Diesel sur la santé

Les fumées d'échappement des moteurs Diesel ont un impact sur la santé, provoquant notamment la survenue de toux, d'asthme, de rhinites et de cancers. Mais elles ont aussi un impact sur l'environnement et contribuent au réchauffement climatique.

Dans le monde du travail, en France, on estime à 700 000 le nombre de salariés exposés aux fumées d'échappement des moteurs Diesel. Cette exposition est considérée comme la plus fréquente des expositions professionnelles à un produit cancérogène (Enquête SUMER** 2003). Les salariés du BTP sont particulièrement exposés lors de travaux en espaces confinés ou souterrains (parking, tunnel...), ainsi que les professionnels de la réparation automobile, du transport...

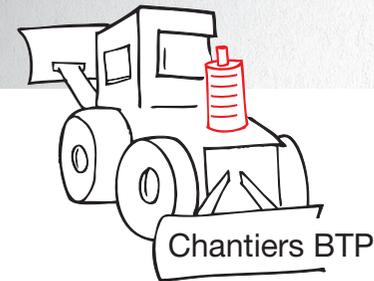
** SUMER : Surveillance Médicale des Expositions aux Risques professionnels

ATTENTION

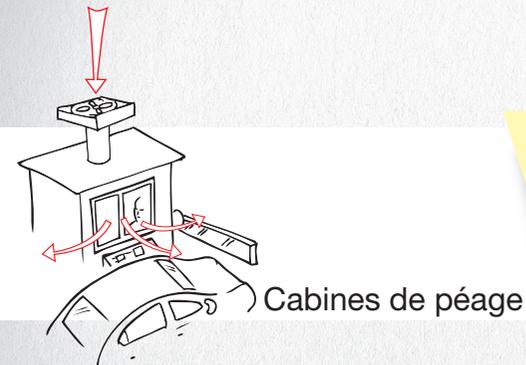
Même si les fumées d'échappement émises par les moteurs Diesel des engins de chantier, des camions, des voitures... sont souvent incolores, elles contiennent des gaz et des particules très fines (3500 fois plus petites que le diamètre d'un cheveu). Ces émissions sont classées «**CANCÉROGÈNES POUR L'HOMME**» par le CIRC* et affectent plus particulièrement les poumons et la vessie.

*Centre International de Recherche sur le Cancer

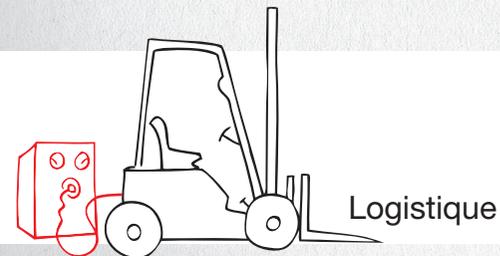
Exemples de mesures de prévention en milieu de travail



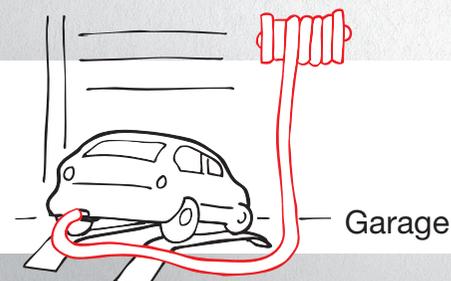
INSTALLER UN FILTRE À PARTICULES AU NIVEAU DE L'ÉCHAPPEMENT DES MOTEURS DIESEL. VENTILER L'ESPACE DE TRAVAIL.



METTRE EN SURPRESSION LES CABINES AVEC APPORT D'AIR NEUF.



CHOISIR UN CHARIOT ÉLEVATEUR DOTÉ D'UN MOTEUR ÉLECTRIQUE.



CAPTER LES FUMÉES À LA SORTIE DU POT D'ÉCHAPPEMENT.